





### **PRIX LEON BOURGEOIS**

Une initiative lancée par le Groupe de recherche sur l'Action multilatérale (GDR-GRAM-CNRS) avec le soutien de l'Association Française pour les Nations Unies (AFNU) et la Fondation Kofi Annan (FKA).

Léon Bourgeois est décédé il y a bientôt cent ans. Cet homme politique, théoricien du solidarisme, qui a occupé plusieurs fonctions gouvernementales et parlementaires sous la Troisième République, a été également un pionnier et un inspirateur de la Société des Nations dont il fut le premier président du Conseil en 1920, et lauréat du Prix Nobel de la paix la même année.

Le Prix Léon Bourgeois entend honorer cette grande figure de la paix en récompensant un travail universitaire de haut niveau sur la coopération internationale. Il souhaite également promouvoir la recherche dans le vaste domaine de l'action multilatérale et servir autant qu'il se peut l'esprit de concorde qui l'accompagne.

# **Objet du Prix**

Le Prix Léon Bourgeois récompense un travail universitaire portant sur la coopération internationale : son histoire, ses institutions, ses acteurs. Il valorise une approche par les sciences sociales des phénomènes étudiés et une réflexion sur les changements apportés par les multiples formes de la coopération aux relations internationales contemporaines. La dimension multilatérale de la coopération internationale sera privilégiée.

#### **Conditions de participation**

Le Prix est ouvert aux mémoires de recherche d'un Master 2 et aux thèses. Les travaux doivent être rédigés en langue française et avoir été soutenus entre le 30 septembre 2019 et le 30 septembre 2020.

Pour les mémoires de Master, une attestation de la directrice ou du directeur du mémoire est requise. Elle doit faire état des conditions et de l'évaluation de la soutenance.

Pour les thèses, le rapport de soutenance doit être joint.

Les documents doivent être adressés avant le 15 octobre 2020, minuit, par voie électronique exclusivement à l'adresse suivante : <a href="mailto:gram.secretariat@gmail.com">gram.secretariat@gmail.com</a>

## Jury

Le jury du Prix est composé de neuf membres : trois membres du GRAM, trois membres désignés par l'AFNU et trois membres désignés par la Fondation Kofi Annan. Les membres du jury disposent

d'un mandat d'une année renouvelable une fois. Leur responsabilité est limitée à l'évaluation des travaux soumis selon les critères ci-dessous.

# Critères d'attribution du Prix

Parmi mérites scientifiques retenus par le jury figurent notamment l'originalité de la recherche, la rigueur des méthodes utilisées, l'importance de la contribution à la connaissance de la coopération internationale et la qualité des résultats tant pour les chercheur.e.s que pour les praticien.ne.s.

# Montant et remise du Prix

Le Prix est doté d'un montant de 1.500 euros offert par le GRAM. Il est remis conjointement par la direction du GRAM et les neuf membres du jury.